

Zeitschrift: Bulletin de la Société romande d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 18 (1921)
Heft: 4

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 01.08.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ ROMANDE D'APICULTURE

Pour tout ce qui concerne le Journal, la Bibliothèque et la Caisse de la Société, s'adresser à M. SCHUMACHER à Daillens (Vaud).

— Compte de chèques et virements II. 1480. —

Secrétariat :
D^r ROTSCHY,
Cartigny (Genève).

Présidence :
A. MAYOR, juge,
Novalles.

Assurances :
L. FORESTIER,
Founex.

Le *Bulletin* est mensuel ; l'abonnement se paie à l'avance et pour une année, par Fr. 6.—, à verser au compte de chèques II. 1480, pour les abonnés *domiciliés en Suisse* ; par Fr. 7.— pour les *Etrangers* (valeur suisse). Par l'intermédiaire des sections de la Société romande, on reçoit le *Bulletin* à prix réduit, avec, en plus, les avantages gratuits suivants : Assurances, Bibliothèque, Conférences, Renseignements, etc.

Pour la publicité s'adresser exclusivement à :

ANNONCES-SUISSES, S. A.,
Société Générale Suisse de Publicité, J. HORT, Lausanne.

DIX-HUITIÈME ANNÉE

N° 4.

AVRIL 1921

SOMMAIRE : — † Elisabeth Huguenin, par A. BÉGUIN. — Lutte contre la loque, par SCHUMACHER. — Attention, par l'Inspecteur cantonal de la loque. — Livres à prix réduits. — Convocations. — Office du miel. — Matériel apicole. — Section de Moudon et environs. — Saules-Marsault. — Assemblée des délégués de 1921, par le Plumitif de la Romande. — Conseils aux débutants pour avril (illustr.), par SCHUMACHER. — L'année apicole 1920 (illustr.), par J. MAHON. — Maladies des abeilles en 1920 (suite et fin). — Au sujet d'un fond idéal pour ruche (illustr.), par Mario PASTA. — Où va l'essaim, par H. BOREL. — Manière simple et pratique de capturer la reine d'un essaim primaire, par J. CHOULAT, Moutier. — De ci de là, par Pierre ODIER. — Nouvelles des sections, par E. SAVARY. — Réponse à la question N° 5.

† ELISABETH HUGUENIN

Née au Locle en 1848, et décédée à Cormondèche le 7 février 1921, fit partie de la Société d'apiculture La Côte Neuchâteloise dès sa fondation. Elle quitta son lieu d'origine pour se rendre en Hollande, puis en Suède où elle enseigna pendant quelques années sa langue maternelle.

Revenue au pays, Elisabeth Huguenin fit un noviciat à St-Loup, où elle resta comme diaconesse un certain temps jusqu'au moment où elle fut envoyée à l'hospice Montaignà, à Neuveville.

Appelée à pratiquer ses sentiments de bienfaitrice des enfants abandonnés, elle acheta une petite propriété qu'elle nomma « La Retraite », où elle trouva un petit rucher, et s'entourant des conseils d'amis apiculteurs comme de la conduite du rucher et de différentes revues apicoles, devint vite maîtresse en apiculture, maniant aussi bien la scie que le rabot, fabriquant et réparant elle-même, ruches, rucher et matériel.

Tout lui était connu, l'état de chaque colonie, les différents systèmes de ruches qui lui servaient de comparaison occupaient son temps avec la direction du jardin où elle semait, plantait, taillait, greffait suivant les besoins des cultures multiples.

Les plantes à fleurs mellifères étaient nombreuses dans son petit domaine.

Un essaim sortait-il, nous aimions à voir notre aimable et active diaconesse prendre la pompe et diriger le vol des abeilles, afin d'éviter que l'essaim ne se posât chez un voisin.

Le produit du rucher, souvent rémunérateur, était généreusement distribué à ses protégés et nombreux amis.

Elisabeth Huguenin fut trop tôt enlevée du milieu où elle s'est rendue utile et bienfaitrice pendant de longues années ; que sa famille reçoive l'expression de toute notre sympathie.

C. Béguin.

LUTTE CONTRE LA LOQUE

L'établissement fédéral du Liebefeld publie une feuille volante de mise en garde contre la loque. Le texte en paraîtra dans le *Bulletin*. Mais, pour atteindre aussi et surtout les possesseurs de ruches qui ne sont pas membres de nos sections, nous prions MM. les présidents de nous dire, avant le 15 avril, le nombre d'exemplaires de cette feuille qui leur paraît nécessaire pour leur région. Nous sommes obligés de le savoir à temps pour fixer le tirage utile.

Schumacher.

* * *

Le soussigné met en garde les apiculteurs genevois contre l'achat d'essaims et colonies provenant de l'étranger, étant donné le danger de propagation de la loque. Les apiculteurs peuvent s'adresser aux membres du Comité pour les renseignements utiles.

D^r Rotschy, président.

ATTENTION

Nous apprenons qu'on se prépare à introduire chez nous un assez grand nombre de ruches étrangères habitées.

Prenez garde et prenez toutes précautions et réserves avant de conclure des achats.

Inspecteur cantonal de la loque.

(Réd.) — Nous rendons attentifs tous les apiculteurs, membres et non membres, à l'avis ci-dessus, très important.

LIVRES A PRIX RÉDUITS

Nous prions les amateurs du volume *l'Abeille et la Ruche*, nouvelle édition, de bien vouloir prendre patience. Une erreur dans la mise en page de ce volume en retarde l'expédition.

CONVOCATIONS

Assemblée générale de la Romande

L'assemblée annuelle aura lieu les 22 et 23 mai, à Fribourg. Réunion le 22, dès 14 heures, au Café des Merciers. Le numéro de mai contiendra les détails du programme.

Section d'apiculture Jura-Nord

Assemblée générale, dimanche le 10 avril dès 1 heure de l'après-midi au Café de la Poste, à Glovelier.

Ordre du jour : 1. Lecture du protocole. 2. Rapport des délégués sur la réunion de Lausanne. 3. Conférence : « L'hivernage et le développement des colonies au printemps », par M. H. Fleury, instituteur à Villars. 4. Divers et imprévu. 5. Visite de ruches.

Le Comité.

Société d'apiculture de la Gruyère

Assemblée générale, le 14 avril à 1 ½ heure, au « Cheval Blanc », à Bulle.

Ordre du jour : 1. Lecture du protocole. 2. Rapport du caissier. 3. Rapport de M. Chatton sur le concours des ruchers dans la Gruyère. 4. Rapport de M. L^s Gillet, inspecteur des ruchers. 5. Conférence de M. le Doyen Colliard, président de la Fédération fribourgeoise d'apiculture. 6. Ratification de la nomination d'un nouveau membre du Comité ainsi que du président en remplacement de M. F. Stöckli.

Erguel-Prévôté

L'assemblée générale a fixé comme suit les réunions de groupes :
Cortébert, 29 mai, directeur de la réunion : M. H. Bourquin, *Sombeval*.
Grandval, 5 juin, directeur de la réunion : M. Ch^s Ganguin, *Eschert*.
Malleray, 18 juin, directeur de la réunion : M. Jean Ryff, *Pontenet*.
Villeret, 25 juin, directeur de la réunion : M. Jean Gobat, *Coutelary*.
La Ferrière, 10 juillet, directeur de la réunion : M. L. Mouche, *La Ferrière*.
Bellelay, 7 août, directeur de la réunion : M. Geissbühler, *Souboz*.
Prière aux membres de bien retenir ces dates et d'assister nombreux aux réunions. *Le Comité.*

OFFICE DU MIEL

Les fonctions de préposé à l'Office Libre du miel sont mises au concours. La connaissance de la langue allemande est indispensable ; on doit pouvoir disposer de tout son temps, à certains moments, et être à même de rédiger des articles de journaux et de la réclame bien comprise. Envoyer les inscriptions à M. Mayor, président, Novalles, avant le 10 avril.

MATÉRIEL APICOLE

Les fabricants et négociants qui désirent participer à la fourniture du matériel apicole que la Société romande enverra aux « Pays envahis » (La collecte faite servira aux achats), sont invités à faire leurs offres à M. Mayor, président, Novalles, avant le 12 avril, en indiquant les prix et le détail du matériel disponible.

SECTION DE MOUDON ET ENVIRONS

Il est rappelé aux sociétaires qu'ensuite du vœu exprimé à la dernière assemblée, la Section continue à avoir un dépôt de feuilles gaufrées, tant pour corps de ruches que pour hausses (Dadant-Type et Dadant-Blatt).

Vente au prix de revient. Pas d'envoi par poste. S'adresser chez le Président. *Le Comité.*

SAULES-MARSAULT

Les nombreuses personnes qui ont demandé des boutures de saules-marsault et qui n'en ont pas reçu, sont priées de ne pas prendre de mauvaise part mon silence. Ayant planté une partie au bord d'un ruisseau, quand j'ai voulu aller les arracher, je les ai trouvées écrasées et détruites. Si Dieu me le permet, je réussirai mieux l'année prochaine, j'ai pris mes mesures. *Louis-S. Fusay.*

ASSEMBLÉE DES DÉLÉGUÉS DE 1921

A l'unanimité moins une voix (celle du secrétaire !), il est décidé que le *Bulletin* publiera un résumé des décisions prises par l'assemblée, afin d'orienter les Sections et leurs membres sur la marche de la Romande ! Eh bien, allons-y et usons encore une fois de la plume pour contenter les curieux. Ce fut donc le 12 février 1921 à 10 heures que se réunirent les délégués de presque toutes les Sections (ceux de Bière, Lucens, La Côte Vaudoise avaient manqué le train), et certes aucun ne regretta d'être venu, car il se fit de la bonne besogne sous la direction experte de notre président. Son rapport annuel devant être publié, il est superflu de s'y arrêter, sauf pour en remercier l'auteur et prier certains présidents de Section de secouer leur apathie et de répondre au questionnaire envoyé annuellement par M. Mayor. M. Schumacher, toujours à la brèche, eut la joie de constater que la Bourse commune de la Romande prenait toujours davantage certaine rotondité de bon aloi, mais les chiffres que je citerais pouvant pousser certains apiculteurs imprévoyants à piller les hausses, il est préférable de dire tout court, que la fortune de la Romande se monte à fin 1920 à près de 16,000 francs, que sa gestion est entre de si bonnes mains qu'il serait fâcheux qu'un gâte-métier vint « tripatouiller » dans ce maquis de billets, titres, écus et centimes. N'oublions pas que le budget de 1921 prévoit près de 25,000 francs de dépenses et que déjà un vote régulier de l'assemblée a décidé la prise d'une obligation de fr. 1000.— au profit de la Caisse de garantie pour les petits agriculteurs. L'abeille donne bien l'image de la cohésion et s'inspirant de son exemple, les apiculteurs ont trouvé juste de soutenir d'autres membres de la « Ruche Helvétia ».

M. Forestier, dont les rapports sur le Concours de Rucher, sur les Assurances accident et Vol, déprédations seront publiés également, n'a pas eu de peine à démontrer à la Section de Cossonay que pour le moment il ne fallait rien changer aux conditions du Concours, et M. Duboux vit sa proposition de maintenir le statu quo adoptée. Cossonay désirait que le pointage se fit sur place et fût communiqué de suite au concourant, de plus qu'une visite générale, sauf refus formel, fût faite.

L'assurance accident a coûté 150 fr. 50 pour cinq cas annoncés, et l'assurance déprédation 155 fr. pour deux cas. Evidemment c'est peu,

et il est à souhaiter que cela continue dans cette gamme, mais tous les apiculteurs devraient attirer l'attention des non-membres sur les avantages offerts. Continuant la série des avantages qu'offre la Romande, la discussion dévia sur la protection à accorder à notre miel indigène contre l'invasion des miels et pseudo-miels étrangers et exotiques. Le danger est plus grand qu'on ne le croit et le plus gros obstacle que rencontre notre défense est le change, aussi le Comité va-t-il s'occuper activement de mettre sur pied l'Office du Miel dont la mise en pratique lui est confiée par un vote régulier des délégués. Le rouage en est fort simple : un apiculteur connu, ayant du temps disponible, reçoit d'un côté les offres de miel, de l'autre les demandes ; l'apiculteur qui, grâce à son intervention, a vendu son miel lui paye dix centimes par kilo vendu. Le système est simple, évite une armée de fonctionnaires, régularise les prix et fonctionne très bien en Suisse alémanique.

Le vote de principe étant acquis, attendons la mise en pratique et n'oublions pas que le corollaire indispensable en est le Contrôle du Miel, qui seul permettra à l'Office du Miel de donner toute garantie à l'acheteur et de faire la réclame voulue dans les journaux. A ce sujet, la discussion n'aurait pas été complète si l'Esculape d'Extrême-Ouest n'avait touché un mot de la Question des Zones et réclamé tout le secours possible pour empêcher que les apiculteurs suisses ayant ruchers sur zone soient obligés de payer 70 centimes de droit par kilo, alors que les apiculteurs étrangers de la même zone entrent leur miel gratuitement par 5 à 500 kilos à la fois. Il y a là une souveraine injustice à réparer, mais à Berne a-t-on l'oreille assez longue pour entendre cette plainte ?

Ce n'est pas être par trop égoïste, que de penser parfois à soi après avoir pensé aux autres. La collecte pour les pays envahis n'a-t-elle pas rapporté 2530 francs ? et l'assemblée n'a-t-elle pas décidé que cette somme, convertie en matériel apicole, serait répartie pour un tiers à la Belgique et pour deux tiers à la France ? Nous pouvons donc nous défendre contre l'invasion de miels non-contrôlés, bons parfois et le plus souvent de mauvaise qualité. Espérons que les décisions prises par les délégués porteront leurs fruits, et que nombreux seront ceux qui feront contrôler leur miel en 1921 et auront recours à l'Office du Miel.

Une question annuelle, et que³ nous a valu la guerre, est celle du sucre ; elle est très douce à traiter pour le caissier central, mais

plus amère pour le président de section qui doit rassembler les commandes, écrire, distribuer, contrôler, etc... Bref, il est un fait certain, c'est que tous les apiculteurs ont un gros avantage à souscrire et que les délégués ont eu raison de maintenir cette source de revenus à la Romande. Ce fut un joyeux moment que celui où, de chaque coin de la salle, s'envolèrent des propositions toutes favorables à la caisse ; M. Schumacher contemplait le tableau avec un sourire béat et finalement M. Hayraud, « dépipé » pour un instant, vit sa proposition acceptée ; à savoir que la caisse centrale prélèverait 50 centimes par inscription et un franc par 100 kilogrammes.

Malgré le prélèvement que prennent encore les Sections pour leur propre caisse, le sucre reviendra cette année à environ 30-40 centimes meilleur marché que la vente au public. Encore un avantage de la Romande ! N'aurait-ce pas été de la plus noire ingratitude, après les résultats obtenus par le comité, que de ne pas renommer M. Mayor président pour une nouvelle période de deux ans ? Aussi le fut-il par acclamations et comme satellites sortant de charge, mais réélus, les délégués lui adjoignirent MM. Forestier et Rotschy.

Neuchâtel qui, depuis la démission de M. Béguin, — toujours dévoué à la cause apicole — faisait entendre un bruit... d'orpheline, nous envoie une nouvelle reine en la personne de M. Joly de Noiraigues ; qu'il soit le bienvenu parmi nous et continue les traditions. Si chacun y met de la bonne volonté, la Section des Montagnes Neuchâteloises, nommée par le sort vérificatrice pour 1921, aura une besogne agréable, de même que le Jury pourra trouver son plaisir à constater que Lausanne et Haute-Broye tiennent leurs ruchers en ordre, puisqu'ainsi en a décidé le sort cette année. Quant aux apiculteurs en général, s'ils veulent bien se déranger un peu et faire un petit effort, ils ne seront certes pas déçus en se rencontrant nombreux à Fribourg, probablement en mai, pour l'Assemblée générale de la Romande. Le *Bulletin* publiera en temps voulu les décisions prises par le Comité après entente avec la Fédération Fribourgeoise, comme le veut un vote régulier des délégués.

Voilà ce qui fut décidé le 12 février 1921, à Lausanne ; le lecteur en pourra retirer la « substantifique moëlle », mais, hélas, il n'aura pas assisté à une agréable assemblée des délégués, il n'aura pas ressenti cette impression bienfaisante de voir l'harmonie régner entre hommes de contrées diverses, d'opinions différentes, ayant mis de côté leurs soucis quotidiens, pour ne s'entretenir que d'apiculture

pendant quelques heures trop courtes. Qu'il sache encore que le Musée Apicole de la Romande est situé dans les combles de l'ancienne Académie, à Lausanne ; que M. Forestier, à Founex, reçoit avec gratitude tous les dons ; que la question des insignes n'est pas tranchée et que les Sections peuvent en tout temps demander des conférences auprès de M. Mayor, à Novalles ; alors le secrétaire aura rempli la mission dont il fut chargé et en toute hâte pourra regagner son train avec l'espoir que 1922 verra de nouveau l'essaim des délégués à Lausanne.

Le Plumitif de la Romande.

CONSEILS AUX DÉBUTANTS POUR AVRIL

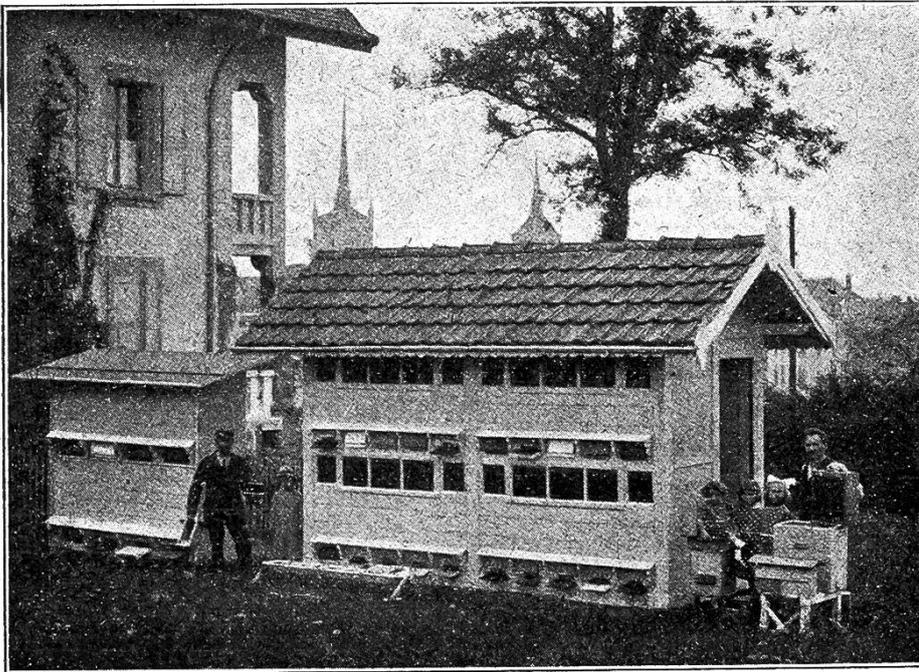
Mon 1^{er} avis c'est : Relisez votre « Conduite du rucher ». Si vous n'avez pas encore ce volume, je vous dénie le titre d'apiculteur. Mon 2^{me}, mon 3^{me} avis, serait encore : Relisez votre « Conduite du rucher ». Et je pourrais me borner à cela et c'est ce qui vaudrait le mieux, mais alors on dirait peut-être que le rédacteur se fait la partie trop belle.

Donc, essayons de dire quelques-unes des choses, très nombreuses, qui doivent être dites pour ce capricieux mois d'avril.

Si M. Moreux ne nous l'avait pas dit déjà, nous pourrions commencer à croire que nous sommes dans une période de sécheresse. A part un certain nombre de gosiers toujours humectés soigneusement et trop fidèlement, c'est sec en effet partout, les lacs surtout se plaignent et font voir ce qu'ils avaient jalousement caché depuis je ne sais plus quand. Malgré cette sécheresse, grave surtout pour les montagnes, les bourgeons poussent aux arbres, mais les champs restent roux ; les nuits fraîches empêchent la végétation de partir trop tôt, de sorte que malgré la magnifique et longue série de journées ensoleillées, les prairies ont encore presque partout leur couleur d'hiver. Pendant ce temps, nos abeilles sont sorties presque chaque jour, les saules-marsault, les scylles, les anémones, les crocus leur ont fourni du pollen, et nombreux sont les apiculteurs qui ont fait la visite de leurs ruches, pour se rassurer au sujet des provisions.

Ils ont constaté du couvain sur deux, trois, quatre rayons ; les provisions sont encore bonnes là où on n'a pas tout enlevé à l'extraction de 1920, en oubliant ! de donner le complément de nourriture.

Les plateaux sont propres, débarrassés qu'ils ont été au fur et à mesure des décès. Donc tout va bien, tout va bien ; mais nous ne tenons pas encore la récolte de 1921, bien que le Comité de la



Rucher de M. Mages, à Payerne.

Romande ait été chargé de trouver l'oiseau bleu qui mènera à bien l'Office de vente du miel. Non, jusqu'à la récolte il y a encore bien des si, des mais, des peut-être, des probabilités, des possibilités et autres dubitatifs de toutes couleurs.

Tout d'abord aujourd'hui 21, jour officiel du printemps, la bise est froide ; il a quelque peu neigé sur les hauteurs et voici ce que cela vous dit, mon cher débutant : Tenez vos ruchées au chaud plus que jamais, précisément par ce qu'il y a eu ponte activée de la reine. Si, vous fiant au beau temps, vous avez déjà stimulé, tenez d'autant plus au chaud cette extension anormale de couvain. Et n'allez pas continuer à stimuler des colonies faibles ; ce sont les fortes qu'il faut entretenir, bien que cela paraisse au premier abord le rebours du bon sens.

Avril est le mois des grands développements ; espérons qu'avec des sourires mouillés ce mois nous apportera aussi des sourires radieux ; c'est le mois de la formation des armées de butineuses, le mois où se révèlent les bonnes colonies, munies de bonnes reines,

le mois des « soleils d'artifice » joyeux et musicaux qui font tressaillir d'aise tout véritable apiculteur. C'est le mois des premiers essaims qui font courir le moins ingambe d'entre nous.

Qu'allons-nous faire ? Si vous avez de grands projets, relisez minutieusement les traités d'élevage de reines, et préparez votre matériel en conséquence. Si vous voulez modestement avancer, que ferez-vous ? L'essaim est sorti, examinez la ruche qui l'a donné (je suppose que vous avez vu la scène toujours impressionnante). Les cellules royales sont-elles avancées, bien operculées ! Vous avez alors probablement un essaim avec jeune reine provenant du remplacement d'une reine morte ; alors dépêchez-vous de préparer de quoi utiliser ces cellules. Si c'est bien, par contre, un essaim primaire avec vieille reine, alors vous avez le temps, attendez même quatre, cinq ou six jours (toutefois pas au-delà du huitième, sinon ces demoiselles, plus pressées que vous, seront parties sans les « dernières sommations »). Dénombrer vos cellules suivant le nombre de nuclei que vous voulez faire. Vous ne perdrez rien, car une ruche qui a essaimé donne rarement une récolte.

Prenez un de ces rayons muni de deux cellules au moins (ou insérez-les lui, en les prenant à un autre) avec toutes les abeilles qui l'occupent, placez-le dans une ruche vide, mais bien prête ; dans une autre ruche qui ne fera rien, parce qu'elle est trop en retard, prenez un rayon de couvain, bien operculé, prêt à éclore ; dans une autre ruche encore, s'il le faut, prenez un rayon de miel et pollen ; aspergez tout ce monde avec de l'eau miellée ou du sirop parfumé (n'allez pas cependant imiter les parfums de certaines dames en ville), couvrez bien ces rayons que vous aurez enserrés entre des partitions doublées ; bouchez le trou de vol avec une poignée d'herbe ; les butineuses sauront s'y frayer un passage le lendemain et s'il le faut vous leur aiderez un tout petit peu.

Il est bien évident qu'il faudra suivre ces nuclei, sans les ouvrir trop souvent, surtout au moment de l'éclosion des cellules. Et vous aurez le plaisir d'avoir à l'automne de belles colonies, ayant à leur tête des reines choisies, nées au bon moment et qui vous donneront toute satisfaction l'année suivante.

Vous profiterez aussi, si le temps et la récolte le permettent, de faire bâtir de beaux rayons, soit à vos essaims (ce sont les essaims qui font les plus beaux cadres et je leur en fais construire chaque année plus qu'ils n'en ont besoin, pour en avoir en réserve), soit à vos

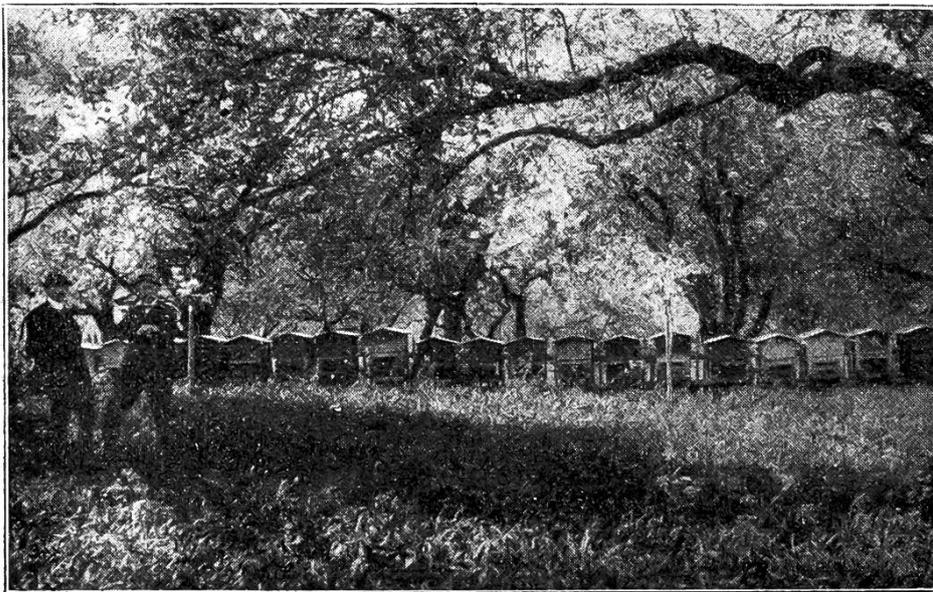
fortes colonies. A cette époque, l'élaboration de la cire semble ne rien coûter aux abeilles, tandis que plus tard il faut leur donner des tonnes de sucre pour n'aboutir qu'à des rayons mal faits. Suivons toujours la nature d'aussi près que possible. C'est sur ce mot de vraie sagesse, apicole ou autre, que je termine en vous souhaitant un joli mois d'avril.

Daillens, 21 mars.

Schumacher.

L'ANNÉE APICOLE 1920

La campagne qui vient de se terminer a procuré peu de satisfaction à la plupart des apiculteurs de la Suisse romande. Après un hivernage des plus favorables, sauf pour les stations de St-Luc et Bramois pour son rucher de montagne, les colonies s'étaient développées, vers fin mars et avril, d'une manière très réjouissante. Vers la fin de ce dernier mois assez chaud mais un peu humide, les colonies étaient prêtes pour la grande récolte, qui déjà s'annonçait belle pour quelques stations vaudoises. Lausanne annonçait pour ce mois d'avril une augmentation nette de 12 kg., dont 2 kg. 500 pour la journée du 26, Vuibroye 11 kg. 200, dont 5 kg. 600 pour la seule journée du 30. Sept autres stations accusent de petites augmentations variant de 5 kg. 400 à 0 kg. 600, les autres sont en déficit.



Rucher de M. Gasser, ingénieur à Préverenges (Vaud).

La première quinzaine de mai, avec ses nuits fraîches où le thermomètre est descendu dans la nuit du 5 au 6 à 1° au-dessous de zéro, et ses vingt journées de vent d'est, n'a pas donné ce que la fin d'avril laissait espérer. Malgré une floraison admirable, les balances n'enregistrent pas de bien fortes augmentations. Arrivent en tête de liste les stations de Sullens avec une augmentation nette de 25 kg. 100, Lausanne 14 kg. 800, Bulle 12 kg. 400, Coffrane 11 kg. 800, St-Luc 11 kg. 700, l'Abergement 10 kg. 100, dont 5 kg. 700 d'augmentation nette pour la journée du 27, journée la plus forte de toute la saison et pour toutes les stations. Cormoret boucle par un déficit de 0 kg. 100, aussi la majeure partie de nos collègues des stations de la plaine commencent à s'apercevoir que, vu l'avance de la floraison sur une année normale, le résultat de la campagne de 1920 pourrait être bien médiocre si une seconde récolte ne se produit pas pendant l'été.

Les stations à altitude élevée pouvaient encore fonder de bon espoir sur le mois de juin, qui pour elles est le temps principal de la première récolte, mais son début plutôt maussade n'était pas favorable à une bonne exsudation de nectar dans les fleurs toujours nombreuses et magnifiquement épanouies. La journée la plus forte pour toutes les stations a été enregistrée à Cernier le 7, avec une augmentation pour ce mois de 13 kg. 400. Buttes accuse 30 kg. 430 d'augmentation pour ce mois de juin et arrive, pour cette campagne, en tête de toutes les stations avec 29 kg. 820 d'augmentation nette.

Dans le Jura-bernois un commencement de miellée de sapin s'est produit dans les journées des 26-27 juin, jour où un de nos sociétaires, dont le rucher bien placé à proximité des forêts, note une augmentation de 3 kg. 500. On espérait déjà un renouvellement de 1911 ou 1918, lorsqu'un orage survenu le 28 au matin a tout emporté. C'était bien fini pour toutes les stations, les valaisannes, genevoises, et celles de Lausanne mises à part.

Quelques très petites augmentations ont été signalées pour la première quinzaine d'août par trois stations. Courfaivre note une augmentation nette de 1 kilo jusqu'au 17, toutes les autres sont en déficit ou ne donnent aucune indication.

A remarquer que les meilleurs résultats de nos stations de pesage se sont produits depuis la plus basse altitude 385 mètres, à la plus haute 1650, et que les stations valaisannes et vaudoises sont comme presque toujours les plus favorisées. En rechercher les causes est aussi difficile que pourquoi, malgré une température assez belle

et favorable, la récolte de miel en 1920 a été aussi maigre pour presque tous les apiculteurs et absolument nulle pour la plupart des autres.

Les stations d'observation de la Société des amis des abeilles n'enregistrent pas de meilleurs résultats, sur les 45 stations, 5 bouclent par un déficit net variant de 1 kg. 900 à 8 kg. 250. Une seule, Davos-Glaris arrive à dépasser celle de Buttes de 0 kg. 855, et une deuxième la serre de près avec 29 kg. 100, différence en moins de 0 kg. 720.

Dans quelques ruchers bien exposés et abrités, un essaimage excessif s'est produit à partir de mi-avril et s'est continué en mai au grand déplaisir de leurs propriétaires qui, de ce fait, n'ont que très peu ou rien récolté.

Voici le résultat du travail des colonies sur balance pendant les mois d'avril, mai, juin et juillet.

STATIONS	Altitude mètr.	Augmentation	Augmentation	Augmentation	Augmentation	Augmentation TOTAL
		Grammes	Grammes	Grammes	Grammes	
		Avril	Mai	Juin	Juillet	
Bramois (Valais)	501	—	7900	8800	8400	22100
Premplaz »	880	—	2000	7100	4100	11300
St-Luc »	1650	—	11700	15700	6300	27000
Outre-Vièze »	401	3850	6900	9200	—	12450
Bulle (Fribourg)	780	4000	12400	500	—	16300
Pensier »	475	750	4700	1900	—	7350
Dompierre »	475	5400	3000	—	—	5250
Conches (Genève)	430	600	4750	700	1450	7500
Châtelaine »	430	—	6900	1400	850	8150
Sullens (Vaud)	608	4600	25100	—	—	27800
Vuibroye »	760	11200	7200	—	—	13800
Chavannes s/Lausanne	385	11200	14800	—	1900	28700
L'Abergement	—	—	10100	7100	—	13450
Coffrane (Neuchâtel)	800	—	11800	3100	—	7200 ¹
Cernier »	834	—	6100	13430	—	16130
Buttes »	700	—	8100	30430	—	29820
Le Locle »	915	—	6650	9250	—	10100
Tavannes Jura-Bern.	761	—	2800	7450	—	8600
Cormoret »	711	—	—	12600	—	10700
Courfaivre a »	474	—	6650	1000	—	5450 ²
Courfaivre b »	»	—	9850	250	—	6950 ³

¹ Plus un essaim de 3300 le 13 juin.

² Y compris une augmentation de 1000 en août.

³ Plus un essaim perdu.

J. Mahon.

MALADIES DES ABEILLES EN 1920

(SUITE ET FIN)

MALADIES D'ABEILLES ADULTES.

On constata :

Noséma	6 cas (6 B, — —)
Mal de mai	5 cas (4 B, 1 R, —)
Maladie de la miellée des forêts, maladie noire	29 cas (28 B, 1 R, —)
Phtisie	2 cas (2 B, — —)
Aucune ou pas de maladie comme	18 cas (14 B, 4 R, —)

Les *six cas de noséma* ne concernent qu'une colonie par rucher. Les ruches malades furent très affaiblies, mais heureusement la maladie ne prit pas de caractère épidémique. Dans deux colonies on retrouva de nouveau les formations cystiques dans les vaisseaux de Malpighi, formations déjà mentionnées dans le dernier rapport.

Nous obtînmes des résultats surprenants dans les cas de *mal de mai* (les cinq cas éclatèrent au premier printemps) au moyen d'une vieille formule d'apiculteur : abreuver et arroser avec de l'eau salée.

La *maladie de la miellée des forêts* s'est présentée si violemment et d'une façon si extensive que même les journaux quotidiens en ont parlé. Il vaut mieux conserver ce nom, lequel a acquis droit de cité, quoique pouvant prêter à erreur, aussi longtemps que la cause et un nom plus approprié seront inconnus. La dénomination de « maladie noire » prête à la remarque que les abeilles brillantes, noires, comme on les connaît, bien que représentées dans les colonies malades, ne formaient pourtant qu'un petit pourcentage des abeilles malades et mortes et que du reste on les retrouve également souvent dans les colonies saines. Cette « maladie noire » n'est donc pas un signe certain de la maladie de la miellée des forêts. (A l'encontre d'une opinion émise, il y a peu de temps, dans divers journaux apicoles et d'après laquelle les poils des abeilles ne sont pas tombés, mais sont seulement collés, nous constatons ici expressément que les vraies « noires » sont complètement chauves sur le dos et sur l'abdomen ou ne présentent tout au plus que quelques rares poils rabougris.)

La marche de la maladie a présenté deux curiosités : Premièrement son époque très nettement limitée quant au temps ; elle apparut aux environs du 10 juin, et à fin juillet elle redisparut partout. Deuxièmement par son apparition remarquablement isolée ; souvent un

seul rucher en fut atteint dans une contrée très peuplée de ruchers ou dans d'autres ruchers une seule colonie en fut atteinte et fort souvent la plus forte et la meilleure. La maladie semble s'attaquer surtout aux butineuses, et souvent les abeilles au retour, présentaient déjà des phénomènes de paralysie. Le plateau des ruches malades était couvert d'une couche épaisse d'abeilles mortes et d'abeilles incapables de voler et rampant péniblement. Parfois, ce tableau rappelait les descriptions faites en Angleterre et en Ecosse de la « Maladie de l'Ile de Wight ». La crainte de voir déjà cette maladie éclater chez nous fut pourtant chassée par ce fait que la plupart des colonies atteintes s'étaient déjà bien remises en automne. Nous ne connaissons aucune colonie qui ait vraiment succombé à la maladie. D'ailleurs des savants écossais ont maintenant découvert comme cause de la « Maladie de l'Ile de Wight » un *Acarius* (voir numéro de décembre), si bien que cette maladie peut être sortie du groupe complexe, encore peu connu, des « maladies paralysantes de causes inconnues » et à l'avenir être sûrement démontrée, que nous en soyons indemnes ou non.

Les cures d'eau salée n'eurent aucun effet dans la maladie de la miellée des forêts, mais dans quelques cas la mortalité s'arrêta lorsque les rayons de provisions furent enlevés et les colonies nourries au sirop de sucre. Cela semble parler en faveur du fait que les germes de la maladie sont ramassés lors de la récolte du nectar. Du reste nos recherches, non encore terminées, de même que nombre d'observations d'apiculteurs démontrent également que du nectar nuisible et le miellat sont causes de la mort. Il est alors surprenant que toutes les colonies d'un rucher ne soient pas atteintes et cela ne saurait s'expliquer que parce que toutes les colonies ne vont pas puiser leur miel à la même source, mais que chaque colonie a plus ou moins sa source définie, pour autant du moins que les sources sont nombreuses. K. von Frisch nous a démontré par ses belles recherches sur la parole chez les abeilles, qu'une abeille, lorsqu'elle a découvert une source de nectar, le communique à ses compagnes dans l'intérieur de la ruche par une « danse » curieuse. Aussi est-il très possible qu'une colonie visite longtemps une plante mellifère, sans que les autres colonies du rucher le remarquent.

La maladie la plus pernicieuse est encore toujours la « *Phtisie* ». Sans aucun symptôme marqué elle conduit la colonie frappée lentement mais sûrement à sa perte. Dans une colonie phtisique on trouva, au printemps, une forte attaque de *Noséma*. Mais comme dans les cas des années précédentes et dans de nombreuses autres colonies phtisiques

du même rucher, on ne trouva pas trace de Noséma, il faut admettre que cette infection fut fortuite et la cause de la Phtisie doit, aussi bien maintenant qu'alors, être considérée comme inconnue.

Il me reste le devoir agréable de remercier chaleureusement, à cette place, les apiculteurs et surtout les inspecteurs pour la prévenance qu'ils me témoignèrent de nouveau.

Les ouvrages nouveaux suivants nous sont parvenus pendant l'année écoulée, et la bibliothèque de notre institut les prêtera très volontiers à ceux que cela intéresse :

K. von Frisch : « Du langage des abeilles » (Bayer. Bienenzeitung 1920).

Harvey, Reunie et White P B : « The Management of Isle of Wight diseased Stocks », (Circulaire du Collège Marischal, Aberdeen, 1920).

Kochler. A. : « Sur les inclusions des cellules épithéliales de l'intestin des abeilles et les problèmes de la digestion qui s'y rapportent » (*Bulletin d'entomologie appliquée*, volume 7, 1920).

Philipps E. F. : « Le Contrôle de la loque européenne » (U. S. Département de l'agriculture, *Bulletin du Fermier* n° 975, 1918).

Phillips E. F. : « Le Contrôle de la loque américaine » (même endroit n° 1084, 1920).

Robinson N. M. : « La Loque et son traitement » (Circulaire du Collège Marischal, Aberdeen, 1920).

Stursevart A. P. : « Etude sur la manière de se comporter des abeilles dans les colonies atteintes de loque européenne », (U. S. Départ. de l'agric. *Bulletin* n° 804, 1920).

White G. F. : « Loque américaine », (*Ibidem*, n° 809, 1920).

White G. F. : « Loque européenne », (*Ibidem*, n° 810, 1920).

White G. F. : « Quelques observations sur le Noséma » (*American Bee Journal*, 1919).

AU SUJET D'UN FOND IDÉAL POUR RUCHE

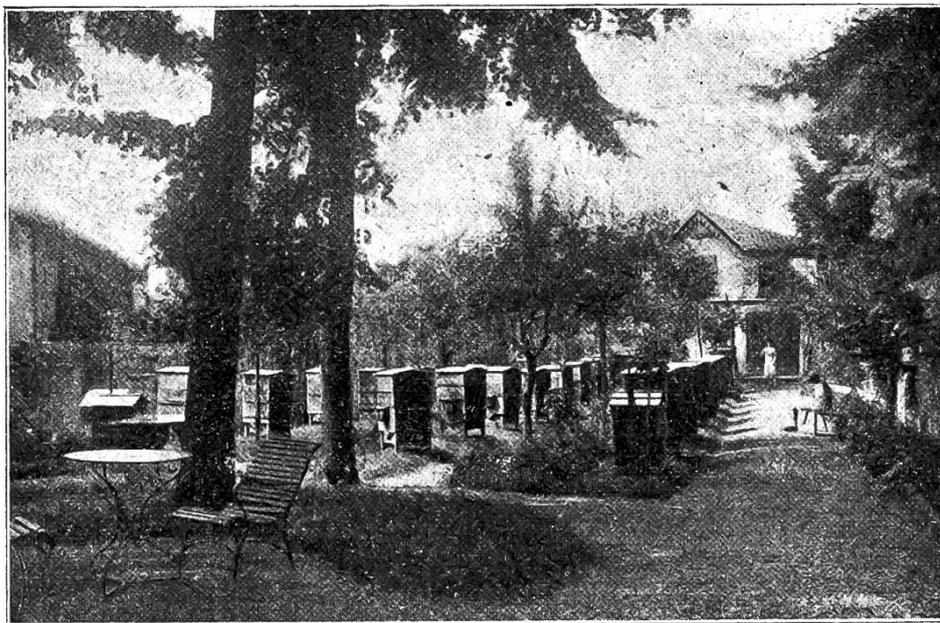
Mendrisio (Tessin), le 20 janvier 1921.

Nous dirons, avant tout, que nous sommes éleveur d'abeilles et producteur de miel ; que nous avons construit nous-même nos ruches sur modèle de notre invention, mais n'en sommes pas constructeur pour la vente. Après avoir mis à l'essai, pendant plusieurs années, une innovation originale, nous croyons notre devoir d'en faire part aux collègues apiculteurs, afin de connaître leur avis.

Il y a aujourd'hui environ huit ans, las de l'inconvénient d'un essaimage intempestif et persistant, malgré l'espace donné et las aussi de la besogne ingrate du nettoyage des plateaux des ruches, nous nous mîmes à la recherche d'un remède efficace. En bouquinant dans le

tas des catalogues, nos yeux tombèrent sur l'image d'une ruche « Tonelli » à fond incliné, mais l'idée de devoir modifier la forme des cadres nous laissa perplexes.

Nous décidâmes alors de leur conserver la forme rectangulaire (type Dadant), tout en appliquant aux ruches des fonds mobiles à



Rucher de M. Mario Pasta, à Mendrisio.

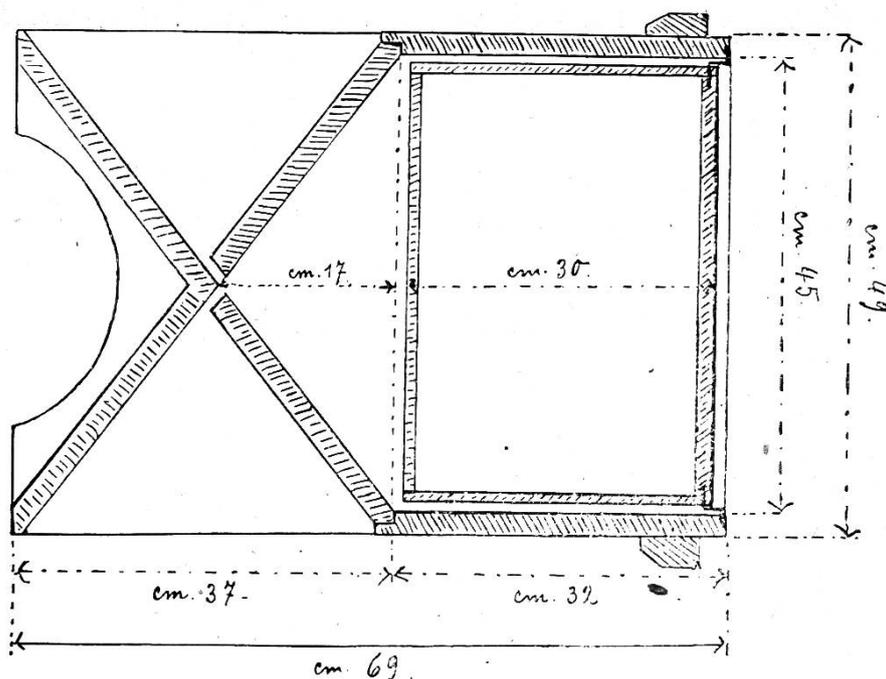
deux plans inclinés en lieu et place des anciens plateaux. L'entrée des ruches ainsi transformées vient à se trouver sous le centre du groupe des abeilles et s'étend sur toute la longueur en direction perpendiculaire aux cadres placés à froid.

Il en résulte de ce fait en dessous des cadres une sorte d'anti-chambre en forme de triangle, la pointe en bas, un vide, dont la partie centrale a une hauteur d'environ dix-sept centimètres (de l'arête inférieure des cadres à la porte d'entrée). Les plans inclinés de fond ont à leur point de rencontre une fissure de huit mm. (porte d'entrée) qui s'ouvre, soit sur la face antérieure seulement, soit sur les deux faces avant et arrière, selon qu'on désire une ruche à un seul front ou à double front, isolée ou accouplée. Des planchettes de vol, de même longueur et inclinaison, prolongent à l'extérieur les plans inclinés intérieurs. Le corps de ruche peut être aussi construit d'une seule pièce avec le fond à plans inclinés, ce qui est plus économique. Voici maintenant les avantages qu'après les expériences de huit années d'épreuve, nous croyons être à même de pouvoir énoncer.

1° Couvain. Groupement des abeilles.

Il est reconnu que normalement les abeilles se réunissent en grappe (pointe en bas), formation d'absolue nécessité pour elle ; or, avec le fond plat et surtout placé à 1-2 cm. de l'arête inférieure des cadres, cette formation n'est possible qu'en laissant hors du groupe (non réchauffé et mal ventilé) les deux angles inférieurs des cadres. Résultat : ponte nulle ou presque en ces points, souvent moisissure, en tout cas, chauffage, aération et utilisation imparfaite d'une partie de la surface des cadres. En hiver, groupement mal à l'aise à cause de l'air qui, de l'entrée, vient frapper directement sur la masse des abeilles, les obligeant parfois à un déplacement intempestif pour ne pas être transies. Au printemps et à l'automne, difficulté d'étendre le couvain vers le bas à cause du même inconvénient. On sent le manque d'une zone d'air de transition entre la basse température externe et la chaleur du groupe des abeilles.

Avec le fond à plans inclinés, constituant une sorte de vide sous les cadres, on évite tous ces inconvénients. La pointe de la grappe, formée en tout temps par les abeilles, pouvant descendre au centre jusqu'à 15 cm. en dessous des cadres, ces derniers restent embras-



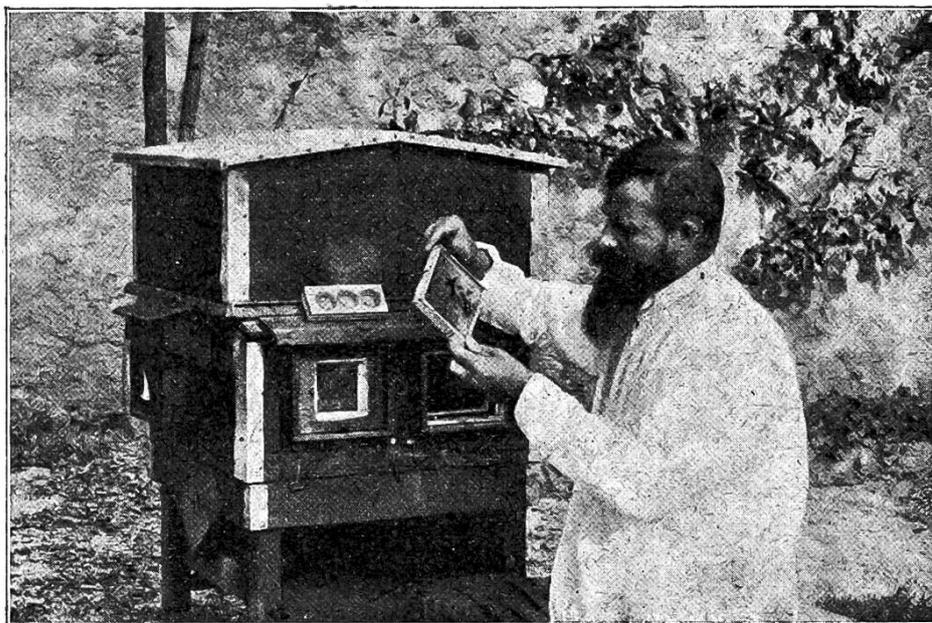
Plan de la ruche Mario Pasta (plateau).

Corps de ruche Dadant-Pasta avec fond à double plan incliné et sortie sur une ou deux faces, à volonté.

Utilisable comme ruche simple ou accouplée, selon les buts de l'apiculteur, la saison ou la région.

sés, inclus dans le groupement, presque sur la totalité de leur surface ; en reçoivent normalement les émanations caloriques, avec la moindre déperdition d'énergie.

L'air froid ou chaud extérieur n'allant pas à frapper directement sur le bas des cadres (grâce au vide à température moyenne inter-



Ruche système Mario Pasta.

posé) il en résulte une bien meilleure et plus complète utilisation des rayons, une ventilation plus aisée et un hivernage paisible dans la propreté.

2^o *Diminution de l'essaimage.*

Il faut considérer que dans une ruche, surtout au moment du maximum de la ponte, il y a, en plus des cirières, un grand nombre d'abeilles de tout âge momentanément inactives ; or, avec le fond plat la masse de ces abeilles vient encombrer les ruelles, les passages et le plancher de la ruche, à tel point qu'elle gêne énormément le transit des butineuses et l'aération. Inconvénient qui, croissant de jour en jour, pousse inévitablement les abeilles à envisager la nécessité d'aller se chercher ailleurs un gîte moins encombré et moins étouffant, d'où élevage de reines et essaimage dans la plupart des cas.

Or, nous avons constaté en nos ruches à fond incliné, une suppression presque complète de l'essaimage naturel, avec des ruches

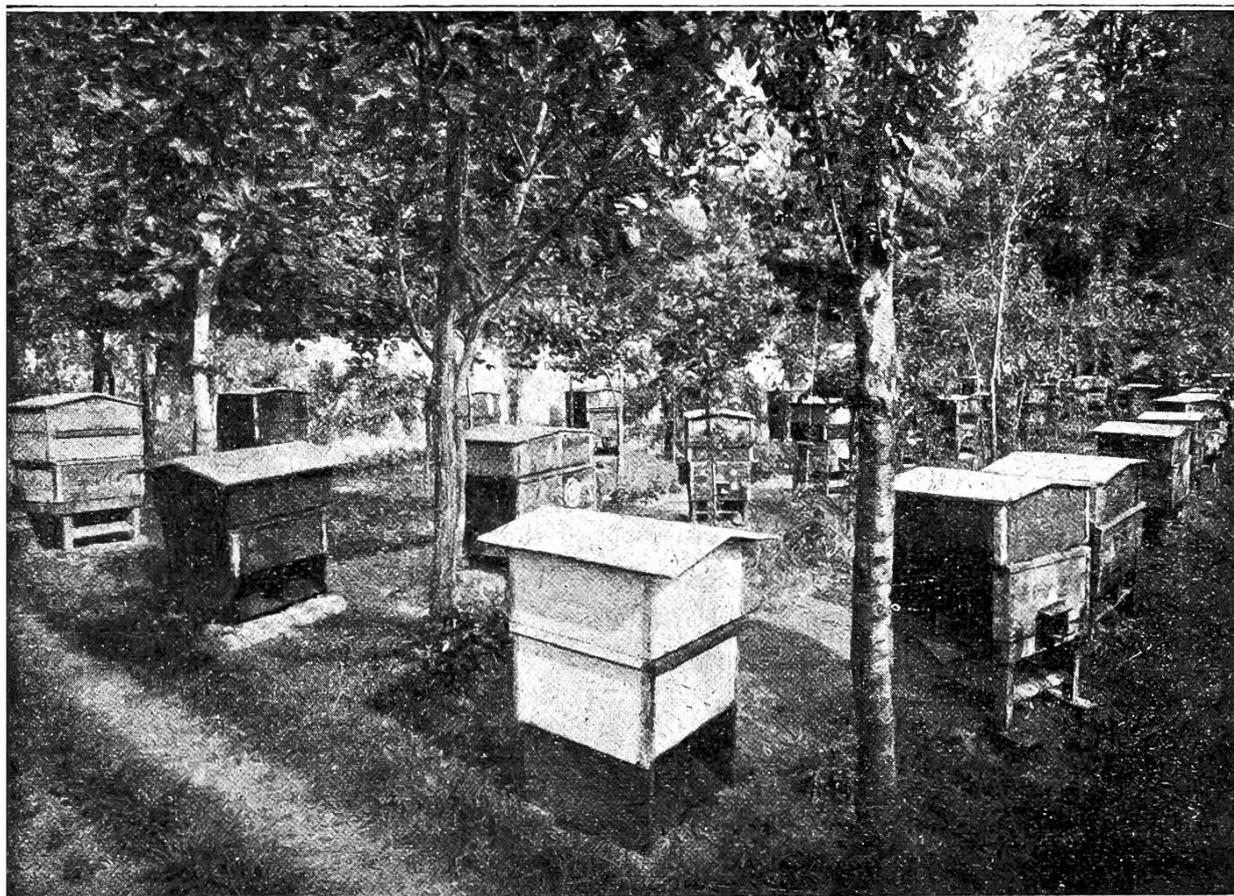
parfois archibondées d'abeilles. Il faut remarquer qu'en ce cas les abeilles inactives ont place suffisante pour se suspendre en chaîne sous les cadres, formant parfois une barbe épaisse de la force d'un petit essaim. Leur groupement, en cet endroit, ne gêne en rien l'activité des travailleuses qui, de même que l'air de la ventilation, montent et descendent le long des plans inclinés, ruelles et passages, toujours libres. Sur les cadres et les côtés il ne reste que les abeilles qui ont un travail à y faire, les autres, les inactives, vont se grouper dans le vide qui est sous les cadres, y jouir d'un repos paisible dans une ambiance tempérée et bien aérée. Rien d'étonnant si, dans ces conditions, elles ne songent que beaucoup moins à abandonner un pareil Eden. Il y a un proverbe italien qui dit : « Chi sta bene non si muove » (qui se trouve bien ne bouge pas), tâchons donc de mettre les abeilles le plus à l'aise possible dans leur ruche et nous éviterons bien des causes d'essaimage.

3° *Constructions cirières.*

En ce qui concerne les constructions cirières des abeilles nous croyons, avec beaucoup d'autres, qu'il ne faut pas exagérer dans l'idée d'économiser les provisions en laissant construire le moins possible. Une colonie tenue en permanence sur des vieux rayons perd de son énergie et activité au travail, tandis que la cire neuve, en proportion juste et à époques déterminées (récolte), semble donner une vie nouvelle à la colonie. Le manque de place où pouvoir entreprendre de nouvelles constructions peut être aussi une des causes d'essaimage (nous croyons qu'aucun besoin de l'abeille ne devrait être méconnu). Or, il arrive ceci : dans la ruche à fond plat, il faut se hâter à placer la hausse dès l'apparition de la première cire blanche sur le haut des cadres à couvain, mais bien des fois cette opération est prématurée par rapport au changement soudain de température et refroidit mal à propos la ruche. Si nous y plaçons des rayons complets, les abeilles ne peuvent satisfaire leur besoin de construire et si c'est des feuilles gaufrées, il se peut que les abeilles refusent simplement d'y venir, faute de pouvoir porter en cet endroit une chaleur convenable ; car il faut beaucoup de chaleur pour le travail des cirières.

Avec le fond incliné on peut, sans danger, s'offrir le luxe d'un retard dans la pose de la hausse, grâce au vide disponible sous les cadres et à la possibilité qu'ont les abeilles d'y construire, si elles le

désirent, (ce qu'elles font parfois) de petits morceaux de rayons attachés à l'arête inférieure des cadres. Ces constructions se bornent gé-



Rucher de M. Mario Pasta à Mendrisio.

néralement à deux ou trois décimètres carrés de rayon de mâle sous les cadres du centre et seulement chez les colonies les plus fortes, les autres, rien du tout.

Ça ne gêne en rien la mobilité des cadres et c'est tout de suite ôté quand, à l'arrière saison, cette cire devient superflue.

4^o *Hygiène et propreté.*

Avec le fond incliné, plus besoin d'aucun grattage périodique, les abeilles mortes, les débris de toutes sortes roulent automatiquement hors de la ruche par le fait de leur propre poids et sans ou avec une moindre intervention des abeilles. En outre, on évite l'inconvénient grave de voir transformer le plateau d'une ruche en cimetière pendant l'hiver, et en déportoir d'ordures et de vermine en toute saison, à moins d'une intervention périodique de l'apiculteur.

A ceux qui douteraient de l'opportunité d'employer ce type de ruche en climat froid, nous dirons que pendant les cinq premières années de cet essai, nos abeilles, au nombre alors de 50 à 80 colonies, se trouvaient sur le « Monte Generoso » à 1140 m. d'altitude s/m., et y passèrent même un hiver très neigeux pendant lequel les ruches se trouvèrent complètement ensevelies sous deux mètres de neige pendant environ six semaines, sans en souffrir du tout et sans que nous ayons eu besoin de nous en préoccuper.

Mario Pasta.

OU VA L'ESSAIM ?

Celui qui s'est posé, près du rucher, prendra place, par les soins de l'apiculteur, dans une ruche à cela destinée ; il le mettra dans ses meubles, c'est-à-dire dans une ruche, garnie de quelques rayons de cire, afin qu'il puisse de suite profiter de la récolte s'offrant à lui.

L'essaim qui n'est pas recueilli à temps, mais cela seulement si la reine est capable d'un vol soutenu, ce qui est toujours le cas pour les essaims secondaires, partira presque toujours pour une destination inconnue à l'apiculteur, mais qui, sans aucun doute, a été reconnue à l'avance par quelques abeilles devant faire partie de l'essaim volage.

On ne peut pas admettre, en effet, qu'un essaim aille s'établir, par exemple, dans le tronc creux d'un arbre, sans qu'une, ou plusieurs abeilles, l'aient découvert, à la saison de la préparation à l'essaimage.

L'abeille est, par sa nature, très fureteuse, et, c'est un jeu pour elle, d'explorer les alentours de sa demeure, même à une grande distance, quand son instinct lui dicte qu'il y aura prochainement un essaimage.

Malgré la pénurie des logements naturels, les grands arbres creux sont assez rares, elles ont le souci de trouver une demeure, et, ma foi, à défaut d'arbre creux, elles iront se loger dans une cavité quelconque d'un bâtiment, dans une ruche vide abandonnée, etc. J'ai même eu la surprise, il y a de cela bien quarante ans, de trouver, dans mon rucher, une ruche en paille faiblement peuplée, qui

servit de demeure à un essaim venu je ne sais d'où. Je ne me rappelle pas s'il y eut un combat, pour prendre possession, mais une grande activité régna dès lors dans la ruche envahie.

Dans l'amusant feuilleton de M. Jean Gigon, d'Ajoie, on lit à la page 45 du *Bulletin* de février, qu'un essaim fut arrêté dans son vol au-dessus d'une forêt par la cime d'un sapin, et que le vent ou la pluie le fit tomber à proximité des ouvertures situées au pied de ce sapin creux, où elles se logèrent. Ces suppositions sont arrangées comme dans un roman de pure imagination, et je pense bien que l'auteur du feuilleton n'a pas cru qu'on le prendrait au sérieux.

Il est par contre probable que des abeilles, devant faire partie de cet essaim, auront cherché et trouvé la cavité du sapin à l'avance.

Nyon, le 6 février 1921.

H. Borel.

MANIÈRE SIMPLE ET PRATIQUE DE CAPTURER LA REINE D'UN ESSAIM PRIMAIRE

Procurez-vous une caisse de 50 cm. de longueur, 50 cm. de largeur et 60 cm. de profondeur environ, enlever le couvercle et le remplacer par du zinc perforé que vous clouerez sur 4 lattes et qui s'ajuste très bien sur la caisse, fixez-y deux crochets pour tenir le couvercle bien fermé et faites en sorte qu'il ne reste aucune ouverture à la caisse que celles du zinc perforé. Votre caisse terminée, secouez-y l'essaim, couvrez rapidement et laissez l'essaim tranquille pendant que vous visitez la souche. Une fois terminé, donnez quelques bouffées de fumée à votre essaim, les abeilles se verront obligées de sortir de la caissette, s'orienteront un moment et ne retrouvant point la reine dans l'air, retourneront rapidement dans la souche. Rien de plus facile que de porter la caisse dans une chambre et de s'emparer de la reine qui est restée prisonnière avec les faux-bourçons. Mais pour un essaim secondaire, il n'en est pas ainsi. La reine vierge étant plus petite, risque de passer par les trous du zinc perforé.

Plus tard, je vous communiquerai la manière rapide de nourrir pour l'hivernage sans nourrisseur.

J. Choulat, Moutier.

DE ÇI DE LA

Notre cher rédacteur se « mécanise » dans ses excellents conseils aux débutants du *Bulletin* de janvier et je proteste, mais lui pardonne. Ce qui caractérise en effet ceux qui cherchent à se perfectionner toujours, c'est qu'ils ne sont jamais tout à fait satisfaits de ce qu'ils font ou écrivent et cela même est une garantie de plus pour les fidèles lecteurs du *Bulletin*.

L'année 1921 s'annonce bien précoce pour le développement des colonies, il s'agit par conséquent de les suivre de près. En effet je ne me souviens pas d'avoir vu des abeilles rentrer chargées de pollen les jours de Noël et du Nouvel-an, comme je l'ai constaté cet hiver, et la consommation est forte dans certaines colonies.

L'article ci-joint, paru dans le *Journal de Genève*, dû à la plume autorisée de M. Henry Correvon, nous montre que les abeilles n'avaient du reste que l'embaras du choix, puisque le 1^{er} janvier il a compté cinquante variétés de plantes des champs en fleurs.

(Event. reproduction ici de l'article du *Journal de Genève*), M. Mayor, de Coire, raconte dans la *Schweizerische Bienen Zeitung* la plaisante aventure que je résume ici et qui a pour titre :

Un essaim transporté dans une chemise.

Etant en promenade, un dimanche d'été, je vis un cycliste qui semblait en train de se déshabiller complètement au bord de la grande route. Quelques promeneurs s'étaient déjà rassemblés et l'un d'eux m'expliqua que sûrement on avait à faire à une individu devenu subitement fou.

A ce moment un bourdonnement attira mon attention et, je remarquais qu'un essaim venait de se poser sur un arbre assez élevé.

Entre temps, mon cycliste avait enfilé ses habits après avoir enlevé sa chemise dont il avait fait un sac en la fermant à l'un des bouts avec un lacet de soulier. En un clin d'œil il fut sur l'arbre et cinq minutes après, il en redescendait tenant l'essaim cueilli de main de maître dans sa chemise dont il avait noué le bout laissé ouvert. Après avoir arrangé les manches de la dite chemise en bretelles de sac, il remonta sur sa machine et disparut bientôt avec l'essaim sur son dos.

Tout cela avait été exécuté avec une surprenante rapidité et abstraction faite de la légalité douteuse de cette prise de possession, je dus reconnaître qu'il avait sù se débrouiller, qualité précieuse en apiculture.

Céligny, février 1921.

Pierre Odier.

NOUVELLES DES SECTIONS

Basse-Broye

Hiver doux, printemps froid et venteux, petite récolte,... fièvre aphteuse, sucre cher, tel est le bilan de l'année qui vient de s'écouler pour les apiculteurs de la Basse-Broye. Ce n'est certes pas brillant ; mais qu'y faire ? Ayons confiance en un 1921 plus clément.

Si nos abeilles ont dû chômer bien malgré elles, l'activité de la section ne s'est cependant pas ralentie. Outre les deux assemblées ordinaires du printemps et de l'automne, nous avons eu le bonheur de posséder M. Mayor, président de la S. R. A., qui nous donna, le 8 avril, une conférence pratique des plus instructives sur la fonte et la purification de la cire, puis sur le gaufrage. Des 50 participants à la Conférence, tous s'en retournèrent avec le sentiment d'avoir augmenté ses connaissances de conseils précieux. Merci à M. Mayor et à la Fédération vaudoise.

En mai, une visite de rucher eut lieu à Sassel ; on y fit un essaim artificiel avec prélèvement de la reine.

La Section comptait fêter, en juillet, le 20^{me} anniversaire de sa fondation ; malheureusement cette partie, si attendue, dut être renvoyée, à des temps meilleurs, pour cause de fièvre aphteuse ; mais ce n'est que partie à fixer pour 1921. Que nos amis de Chevroux ne s'impatientent pas et favorisent la multiplication des « jaunets ».

Notre dernière assemblée, fixée d'abord en octobre, fut pour les mêmes causes renvoyée au 9 janvier 1921. Nous eûmes le plaisir, à cette occasion, d'entendre M. l'abbé Coillard nous parler, avec la compétence qu'on lui connaît, de la préparation des ruches au printemps. Espérons que nos nombreux jeunes apiculteurs sauront profiter des judicieux conseils donnés.

Vers chez Perrin, le 11 février 1921.

E. Savary.

RÉPONSE A LA QUESTION N° 5

Pour répondre à cette question, une petite introduction est nécessaire à mon point de vue. Toute installation apicole grande ou petite, tenue convenablement, doit avoir un registre renouvelé annuellement et conservé dans les archives du rucher, où l'apiculteur inscrira toutes les opérations principales faites pendant le courant de la saison ; tout essaimage sera inscrit minutieusement ainsi que tout renouvellement de reines, etc., etc. Il possédera ainsi un registre généalogique de son rucher ; et, en le consultant il pourra se rendre facilement compte s'il a à faire à un essaim primaire avec vieille reine, ou si c'est un essaim primaire avec jeune reine. Si l'apiculteur doit s'occuper du premier, il l'enruchera, et lorsqu'il aura bâti quelques rayons il sera très facile de s'emparer de son ancienne majesté pour la mettre à son repos ; en

la remplaçant par un alvéole, ou en lui donnant une jeune reine fécondée, au contraire, s'il doit s'occuper d'une colonie changeant sa reine, soit pour cause de mort, ou pour tout autre cause, l'apiculteur aura à faire (quoique la chose ne se passe toujours ainsi) à un essaim primaire de chant, par conséquent avec jeune reine de première qualité ; il pourra s'en convaincre en appliquant, le soir (pendant la saison de l'essaimage) l'oreille contre toutes ses ruches ; il entendra sûrement le chant des reines et sera averti un ou deux jours avant la sortie d'un essaim avec jeune majesté.

Tout apiculteur méritant vraiment ce nom, saura vite à quoi s'en tenir s'il visite de temps en temps son rucher et s'il inscrit toutes les remarques qu'il aura pu faire au cours de ses visites, sur l'état du couvain, la construction d'alvéoles royaux, la physionomie de la reine ; son corselet dépourvu de duvet, les ailes rongées, dénotent une vieille aïeule incapable de mener à bien sa maisonnée ; il notera toute ruche, sur le plateau de laquelle il aura trouvé un cadavre de reine, etc., etc.

Seulement, s'il possède un certain nombre de colonies, il faudra qu'il soit présent au moment de l'essaimage, pour que le registre mentionné plus haut puisse lui donner tous les renseignements demandés. Je m'aperçois que je sors du sujet, par conséquent je suis d'accord avec le promoteur de la question, tout en faisant mes réserves s'il s'agit d'essaims primaires avec jeunes reines.

G. Contesse.

**Fabrique de cire décolorée,
articles en cire et rayons artificiels**

fondée en
1888

Moritz Herzog,
Sursée (Lucerne)

Téléphone
N° 38

offre **rayons artificiels**
garantis pure cire d'abeilles.

plaques de moyenne épaisseur, p. couvain (44 pièces par kg.) le kg. Fr. 6.20
plaques minces pour miel le kg. Fr. 6.70

A partir de 4 kg. 20 cts de réduction. Rabais pour revendeurs.
Transformation de cire pure à Fr. 1.80 le kg. Bougies 35 cts pièces.

Une cire jaune bien nettoyée, déchets de rayons,
provenant d'essaims sains est acceptée comme paiement, prise en échange
contre rayons artificiels ou achetée aux plus hauts prix du jour.

Exécution prompte et consciencieuse des commandes assurée. Nombreuses
lettres d'attestations. Médailles d'or, d'honneur et 1^{er} diplômes. 23057

Baume de cire d'abeilles Herzog

Effet unique et sans pareil contre crevasses, peau dure et engelures ;
d'une efficacité merveilleuse en cas de brûlures.

Refusez les contrefaçons sans valeur.